

Fiche Technique Conseil: ergonomie en medecine de travail

Objectifs de la mission

- Réaliser un diagnostic exhaustif des postes et environnements de travail.
- Identifier les facteurs de risque ergonomique et d'exposition aux TMS.
- Élaborer un plan d'action adapté (aménagements, équipements, processus, sensibilisation/formation).
- Réduire les risques professionnels, l'absentéisme et améliorer durablement le bien-être au travail.
- Garantir la conformité réglementaire (sécurité, RPS, médecine du travail).
- Contribuer à la performance globale et à la responsabilité sociale de l'entreprise.

Entreprises / profils concernés

- Entreprises de tous secteurs, de la PME aux multinationales.
- Directions RH, services QHSE, responsables santé-sécurité, médecins du travail.
- Équipes opérationnelles et managers impactés par l'organisation et les postes.
- Industrie, structures de soins, bureaux et environnements tertiaires.
- Organisations souhaitant prévenir les TMS, réduire la pénibilité et sécuriser leur conformité.

Durée et format de la mission

Durée: de quelques semaines à plusieurs mois, selon la complexité et le nombre de postes à analyser.

Formats: interventions en présentiel sur site et/ou audit mixte avec phases à distance (questionnaires, enquêtes numériques).

Modalités: accompagnement ponctuel pour un besoin spécifique ou suivi continu pour une stratégie ergonomique intégrale.

Livrables clés: rapport de diagnostic, rapport de conformité, plan d'action détaillé, rapports périodiques de suivi.

Méthodologie / déroulement de la mission

Étape 1 : Diagnostic initial

- Analyse des postes, gestes, outils; recueil des ressentis (questionnaires/entretiens).
- Exploitation des données de la médecine du travail.
- Visites terrain pour observer les situations réelles et cibler les zones d'impact.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Revue des rapports d'accidents, fiches de poste, registres SST, évaluations de risques.
- Vérification de la conformité légale et normative; repérage des écarts.
- Cadrage d'un plan d'action en lien avec les recommandations de la médecine du travail.

Étape 3 : Recommandations et plan d'action

- Solutions ergonomiques ciblées: aménagements, matériels adaptés, bonnes postures, organisation.
- Calendrier d'interventions, responsables identifiés, indicateurs de suivi.
- Sensibilisation des collaborateurs à la prévention.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Évaluation de l'efficacité des mesures et ajustements nécessaires.
- Visites de contrôle, sessions de feedback, reporting documenté.

Planning type d'une mission d'ergonomie en medecine de travail

Phase	Durée estimée	Principales actions	Livrables
Diagnostic initial	2 à 4 semaines	Analyse terrain, entretiens, observation	Rapport de diagnostic
Analyse documentaire	1 à 2 semaines	Revue des documents, évaluation réglementaire	Rapport de conformité
Recommandations	2 semaines	Propositions d'ajustements, plan d'action	Plan d'action détaillé
Suivi	Variable selon contrat	Visites, rapports, ajustements	Rapports périodiques